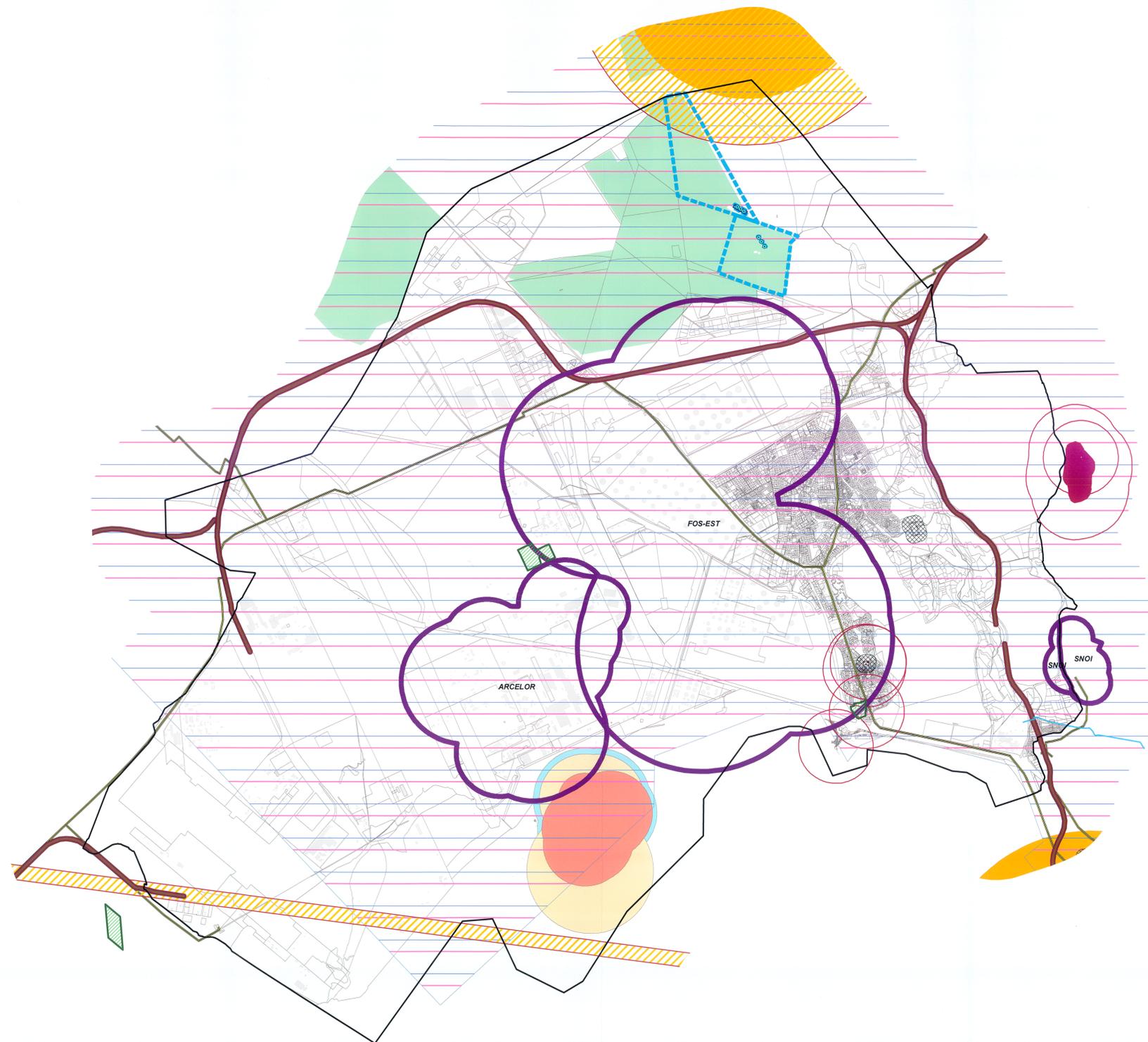


- AS1 : Périmètres de protection des captages
- Forages
 - Périmètre de Protection Immédiat
 - Périmètre de Protection Rapprochée
 - A2 : Réseau du canal de Provence
- AC1 : Périmètres de protection d'un monument historique
- Monument
 - Périmètre de protection
- AC3 : Réserve naturelle des Coussouls de Crau
- INT1 : Cimetières
- PM2 : Servitude relative aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- Zone A : Aléa de la servitude accompagnant l'autorisation d'exploitation du terminal méthanier par la société Elengy
- Zone B
- Zone C

- PM3 : PPRT ARCELOR, Fos-Est et SNOI
- PT1 : Perturbations télécom
- PT2 : Obstacles télécom
- PT3 : Lignes télécom
- T1 : Chemin de fer
- T4 et T5: Dégagement aéronautique
- commune
- bati
- parcelle



Source cadastrale : Direction Générale des Finances Publiques - mise à jour PCI 2018



Plan Local d'Urbanisme

MISE À JOUR N° 2

TOME 2 5. ANNEXES

5.2 – SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
5.2.2 – PLANCHES GRAPHIQUES DES
SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
5.2.2.1 – PLAN MULTI-SUP 1 – ÉCHELLE 1/20 000

Historique du P.L.U. Fos-sur-Mer	
Approbation du Plan d'Occupation des Soils par arrêté préfectoral	12 mars 1979
<i>pour sa partie hors SCA, sauf ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale</i>	
Approbation du Plan d'Occupation des Soils par arrêté préfectoral	01 décembre 1982
<i>Pour la partie ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale</i>	
1 ^{ère} Révision approuvée par délibération du Comité Syndical	12 octobre 1987
2 ^{ème} Révision approuvée par délibération du Comité Syndical	25 novembre 1991
3 ^{ème} Révision générale du POS en forme de PLU approuvée par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence	19 décembre 2019
Ré-approbation de la 3 ^{ème} Révision générale du POS en forme de PLU par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence	31 juillet 2020
Mise à jour n° 1 du PLU par arrêté du Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence	21 octobre 2020
Mise à jour n° 2 du PLU par arrêté du Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence	19 FEV. 2021

 Métropole Aix-Marseille-Provence BP 48014 13567 MARSEILLE cedex 02 Tel. : 04 91 99 99 00 Territoire Istres-Ouest Provence BP 10647 13008 ISTRES CEDEX Tel. : 04 42 11 16 16 www.aixmetropole.fr	 Hôtel de Ville Service Urbanisme Avenue René Cassin BP 5 13771 FOS-SUR-MER cedex Tel. : 04 42 47 70 00 Fax : 04 42 05 52 15 www.fos-sur-mer.fr	 Cabinet C. LUYTON La Concorde 83000 TOULON Tel. : 04 94 89 08 48 Fax : 04 94 89 97 44 Courriel : sec@luyton.fr
---	---	---